

Lettre & Patentee

Lu'En toutes les Monnoyes de

la Province de ...

pois au marc de Paris ayant cours,  
pour six deniers parisis la pièce -  
En donnant aux Changeurs et Mes. neuf  
livres tournois de chéu marc d'aveq.  
Et il nous conviendrait a fent de necessité  
faire et soutenir tres grandes et excess.<sup>ves</sup>  
estipes pour le profit dud. Royau et les  
deliv.<sup>es</sup> de Ngr qui sera brieven.<sup>t</sup> si Dieu  
plait, desquelles nous ne pouvons par  
bonnem.<sup>t</sup> fines, si n'est par le profit et  
Emolument de l'ouvrage desd. Monnoyes,  
scavoir vous faisons que nous par g.<sup>de</sup>  
et bonne delibation eue avec notre Con.<sup>el</sup>  
avons voulu et ordonné et par ces pntes  
Voulons et ordonnons et vous Mand.<sup>es</sup>  
et a chacun de vous que tantôt et sans  
delay ces Lettres quies Ensuites et chümes  
les Monnoyes de la Langue de France Excepté  
en Celle de Rouenay, Vous fassiez faire  
et courre Iceux blancs, deniers a un  
denier d'auq. grains de loy cōt. par av.<sup>t</sup>  
et de huit solds quatre deniers de poids

au marc de Paris pour six deniers  
parisis ebe dit est et faites donner a  
tout change<sup>r</sup> et Mes frequentans lefd<sup>r</sup>  
et moyez pour chacun marc d'arg<sup>t</sup>  
qu'ils livreront en telle<sup>r</sup> quatorze livres  
souvenir et aux ouv<sup>r</sup> et moyez tel  
salaire et crié d'ouvrage et moyez  
ebe bon vous semblera, et tout le Cuivre  
qui sera mis en telle<sup>r</sup> ouvrage nous  
souffrons qu'il soit quis et achetté aux